### C’est oui ou bien c’est non ?

### Questionnaire

Répondez aux questions suivantes :

* 1. **Les six licences Creative Common contiennent toutes la restriction CC-BY. Que signifie la restriction BY ?**
		1. L’œuvre ne peut être publiée ou rediffusée dans un autre contexte.
		2. L’œuvre ne peut être modifiée, adaptée ou remixée.
		3. L’auteur de l’œuvre doit être cité lors de son utilisation ou de sa diffusion.
		4. L’œuvre ne peut être utilisée à des fins commerciales.
	2. **Virginie recherche des images sur Internet afin d’en ajouter à son syllabus. Elle trouve une image qui correspond à ses besoins. Son auteur ne semble pas avoir attribué de licence à l’image. Virginie peut-elle utiliser l’image dans son syllabus, qu’elle distribuera à ses étudiants ?**
		1. Oui
		2. Non
	3. **Vous mettez une vidéo sur le blog de la bibliothèque de votre université en utilisant quelques séquences trouvées sur le web sous licence CC-BY-SA. Avez-vous le droit de le faire ?**
		1. Oui
		2. Non
	4. **Mei a rédigé son propre livre numérique qu’elle utilise comme document de référence avec ses étudiants. Son livre est très populaire et elle désire donc le diffuser à un plus large public. Elle veut toutefois s’assurer que les potentielles adaptations de sa ressource demeurent dans le domaine du libre. La licence CC-BY-NC-SA convient-elle ?**
		1. Oui
		2. Non
	5. **Émile, un professeur en biologie, trouve une vidéo d’animation dynamique parfaite (CC-BY-SA) à exploiter pour l'un de ses cours en ligne. Il souhaite intégrer l’animation à un montage vidéo et déposer le résultat final sur YouTube. Lesquels des éléments suivants Émile doit-il respecter lors de la publication ?**
		1. Contacter l’auteur de la vidéo et lui payer les droits pour son utilisation
		2. Publier l’œuvre finale sous la même licence (CC-BY-SA)
		3. Intégrer la vidéo de l’auteur sans la modifier
		4. Citer l’auteur dans sa vidéo finale
		5. Aucune de ces réponses, Émile ne peut pas publier son montage vidéo

Solutions :

**1.c**; **2. b** (la licence copyright, appelée aussi droit d'auteur, est appliquée par défaut sur toute ressource créée et publiée sur internet. Il faut donc demander l'approbation à son auteur) ; **3. a** (car une ressource sous cette licence implique que l’œuvre dans laquelle elle est insérée soit aussi sous la même licence. En d’autres termes, si le contenu du blog est partagé à son tour sous la licence CC-BY-SA, il n’y a aucun problème et vous pouvez inclure la vidéo sur le blog) ; **4. a** (cette licence permet aux utilisateurs d’adapter la ressource mais leur impose que toute version modifiée doive être partagée sous la même licence Creative Commons. Elle garantit aussi que l’œuvre et ses dérivés soient accessibles à tous, sans qu’aucune utilisation commerciale ne soit permise. L’option NC de cette licence est même trop restrictive pour les souhaits de Mei) ; **5. b et d**

### Références :

Granval A., Grolimund R. et Guignard T. (2011). *Web 2.0 et bibliothèque. 4e partie : les licences Creative Commons*. Bibliothèque de l’EPFL, Ecole polytechnique fédérale de Lausanne.

fabriqueREL (2023). *Les droits et les différentes options des licences Creative Commons,* consulté le 27/11/2023.